

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20200219-D2020288-DE
Reçu le 24/02/2020

délibération :
D_2020_2_8

L' an deux mille vingt , le mercredi 19 février à 18 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur THOMAS Alain, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 10 Février 2020

Présents : 15

Présents : Monsieur BIOJOUT Denis, Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Madame DUBOIS Anne, Mademoiselle DULAC Stéphanie, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur PRESSIGOUT Jean-François, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Monsieur GUIBERT Philippe, Monsieur MORA Vincent

Votants : 16

**Objet : Aménagement d'un
bureau dans l'accueil de la
mairie et construction d'un
SAS dans la salle de fêtes :
choix des entreprises**

Pouvoirs :

Madame DESBORDES-PIERREFIXE Céline a donné pouvoir à Monsieur BIOJOUT Denis

Absent(s) : Madame ARNAUD Delphine, Monsieur BAUD Armand

Excusé(s) : Madame DESBORDES-PIERREFIXE Céline, Madame MARCILLAUD Brigitte

Secrétaire de Séance : Madame Chantal BLAINEAU

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que le marché de travaux pour l'aménagement d'un bureau dans la mairie et la construction d'un SAS dans la salle des fêtes a été lancé. Les entreprises retenues par la commission Appel d'Offres après analyse du Maître d'œuvre sont :

Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT
1	Gros oeuvre	LEONARD BATIMENT	35 991.74 €
2	Charpente bois, couverture, zinguerie	ARBRE CONSTRUCTION	18 652.72 €
3	Menuiseries extérieures aluminium, Miroiteries	MONTBOYER METAL	12 169.50 €
4	Menuiseries intérieures bois, Plaquisterie	RENAUPLATRE	6 087.65 €
5	Carrelage Faïence	TRANCHET-CLEMENT	2 663.00 €
6	Peinture, revêtements muraux	DIVERNET	3 345.50 €
7	Electricité	NAUDON	11 405.00 €
8	Plomberie, Chauffage, Ventilation	BERNARD GENIE CLIMATIQUE	29 875.60 €
TOTAL H.T			120 190.71 €

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal,
D'APPROUVER le choix des entreprises à l'issue de la réunion de la commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le choix des entreprises pour les travaux d'aménagement d'un bureau dans l'accueil de la mairie et la construction d'un SAS dans la salle des fêtes.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Alain THOMAS

Emis le 19/02/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 24/02/2020

